



**La Ville de Saran
recherche**

Pour la Direction de l'Éducation et des Loisirs - Service Action Scolaire

Un(e) ATSEM

Poste de remplacement

SARAN, commune de 16 357 habitants (6eme ville du département), est située au nord de la métropole Orléanaise, à l'orée de la forêt d'Orléans et de la Beauce.

*Le développement de la ville s'est fait dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie.
La création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs... renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre.*

Activités Principales :

- Temps scolaires : sous la responsabilité du Directeur de l'école

- ✓ Assistance technique et éducative de l'enseignant(e) au sein de l'école :
- ✓ Accueil des parents et des enfants le matin, avant l'entrée en classe.
- ✓ Installation, rangement et nettoyage de l'atelier ou de l'activité.
- ✓ Accompagnement des enfants lors d'une activité
- ✓ Aide l'enfant dans l'habillage et le déshabillage.

Assistance pour soins donnés aux enfants :

- ✓ Assure une aide spécifique lors de l'accueil d'un enfant porteur de handicap
- ✓ Alerte l'enseignant ou la direction lors d'un incident.
- ✓ Aide l'enfant dans les gestes du quotidien (passage aux toilettes, change quand l'enfant s'est sali...).

- Temps périscolaires : sous la direction de la collectivité

- ✓ Assure le lien aux familles et l'accueil des enfants.
- ✓ Propose des activités ouvertes.
- ✓ Assure le temps du repas, goûters.
- ✓ Prend en compte la pathologie des enfants et veille à la mise en application des éventuels PAI.
- ✓ Assure le lien avec les animateurs encadrant le périscolaire.
- ✓ Assure le pointage des présences.

- Temps entretien des locaux :

- ✓ Le mercredi : nettoyage des sols et entretien de la classe de référence.
- ✓ Pendant les vacances scolaires : l'ATSEM est responsable du rangement et de l'entretien d'une ou plusieurs classes et de certaines zones (bureau, dortoirs ...).

Compétences requises :

- CAP Petite enfance obligatoire
- Concours d'ATSEM
- Connaître les différents stades du développement de l'enfant
- Savoir gérer les situations spécifiques
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages quotidiens
- Connaissances des différentes techniques d'hygiène et d'entretien des locaux
- Obligation de réserve et de discrétion
- Langage adapté

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire mensuel
13ème mois au prorata du temps de présence + prestation d'action sociale du COS +
participation aux mutuelles labellisées

POSTE OUVERT AUX TRAVAILLEURS RECONNUS HANDICAPES.

Adresser lettre de motivation + CV dès que possible à Monsieur le Maire – Service des
Ressources Humaines – Place de La Liberté – 45774 SARAN CEDEX ou par mail :
recrutement@ville-saran.fr